

Date de dépôt : 15 mars 2017

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Olivier Baud : Les structures de l'OMP sont-elles condamnées au nomadisme ? Quelle solution existe-t-il pour reloger la Source Bleue dans le quartier des Pâquis, voire la maintenir dans son site actuel ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 24 février 2017, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

La Source Bleue Pâquis et la Source Bleue Libellules sont deux unités d'accueil parents-enfants qui dépendent de l'office médico-pédagogique (OMP). Elles effectuent un travail admirable d'aide à l'intégration des familles. En particulier, la première de ces deux structures est située dans les locaux de l'école de Pâquis-Centre, depuis une dizaine d'années.

Or, à l'occasion des travaux de réfection de l'école de Pâquis-Centre, la Ville de Genève a fait savoir que l'unité Source Bleue ne trouverait plus de place dans le bâtiment, une fois la rénovation terminée. La Ville invoque maintenant la nouvelle répartition des tâches entre les cantons et les communes pour se désengager de ce dossier et renvoyer la décision au Conseil d'Etat. Elle rappelle par ailleurs que cette solution avait été acceptée à titre exceptionnel. Mais cette excuse est plutôt pratique, car dans les faits cette exception a quand même duré longtemps et elle aurait pu dans l'intervalle être pérennisée...

Trop souvent, les structures de l'OMP font les frais des réorganisations des bâtiments scolaires et doivent déménager, contre leur gré. Cela devrait cesser.

Le Conseil d'Etat, lui, par le DIP, avoue fin janvier 2017 qu'il n'a aucune idée de l'endroit où pourrait être relogée la Source Bleue des Pâquis.

Il est avéré que le travail effectué par la Source Bleue est utile là où elle se trouve. Son action est ainsi particulièrement justifiée dans un quartier multiculturel comme les Pâquis, qui compte quelque 125 nationalités, dont de nombreuses familles migrantes et vivant parfois dans des conditions précaires. Par ailleurs, si les bénéficiaires expriment leur satisfaction du travail effectué par l'équipe de cette structure, cette dernière participe également activement à la vie du quartier, notamment par le biais de réunions bimensuelles de coordination avec les associations.

Mes questions sont les suivantes :

- *En raison de quel motif incontournable la Source Bleue ne pourrait-elle pas continuer à être logée dans le bâtiment de l'école de Pâquis-Centre, une fois qu'il sera rénové ?*
- *Quelles sont les éventuelles solutions alternatives qui seraient à l'étude ?*
- *Le département de l'instruction publique, de la culture et du sport comprend-il la nécessité de maintenir la Source Bleue aux Pâquis ?*
- *Si oui, peut-il garantir qu'une solution heureuse dans ce sens sera trouvée, et que les locaux seront par ailleurs adéquats et le relogement pérenne ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Pour mémoire, la Source Bleue a été créée initialement en 2002 au sein du Foyer Saconnex pour répondre au besoin de soutien à la parentalité des familles migrantes, requérantes d'asile, qui y étaient hébergées. Par la suite, et pour rester au plus près des besoins, le projet a changé plusieurs fois de lieu, a été mené par périodes en partenariat avec l'Hospice général et a changé de population cible, visant aujourd'hui plus les familles vivant dans la grande précarité que les familles migrantes.

Si le département chargé de l'instruction publique (DIP) a été pionnier dans ce projet de soutien à la parentalité pour les familles migrantes, puis précarisées, on peut se réjouir de constater qu'en 2016, Genève ne dénombrait pas moins de 15 structures (associatives et communales) d'accueil à bas seuil de socialisation et d'intégration pour parents et enfants en âge préscolaire à l'usage des familles migrantes ou précarisées. Parmi elles, citons L'école des mamans, ouverte notamment dans l'école de Pâquis-

centre pour les mamans allophones en situation de précarité, accueillies dans l'école de leurs enfants pendant que ceux-ci sont en classe, qui propose une garde pour les enfants en âge préscolaire. Hors espace scolaire, l'association Petits Pas, créée à l'initiative du Bureau de l'intégration des étrangers du canton de Genève, du service de la petite enfance de la Ville de Genève, en partenariat avec l'Ecole des Parents, propose un programme d'éveil et de socialisation pour les enfants d'âge préscolaire non accueillis par ailleurs dans les structures d'accueil collectif.

En raison des travaux de rénovation de l'école de Pâquis-Centre, les locaux mis à disposition en son sein par la Ville de Genève pour le dispositif Source Bleue – Pâquis ne peuvent plus être garantis à partir de juillet 2017. Dans ce contexte, lié à la recherche de nouveaux locaux pour les Sources Bleues, un travail de réflexion a été initié sur la fréquentation de ce dispositif, son adéquation avec les besoins des familles migrantes ou précarisées dans le quartier des Pâquis, notamment, et la répartition des rôles entre les structures, dispositifs et prestataires les plus à même de répondre aux besoins identifiés. Ces travaux devraient aboutir d'ici le début de l'été.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP